**Le ministre du travail, Olivier Dussopt, évoque « une mesure d’âge à 64 ans » (Le Monde 5 janvier 2023)**

Alors que la réforme des retraites doit être dévoilée le 10 janvier, le ministre du travail, Olivier Dussopt, rappelle, dans un entretien au Parisien, jeudi, qu’un report de l’âge légal à 65 ans n’est pas « un tabou », et que le rétablissement de l’équilibre du système de retraites peut aussi être atteint avec « une mesure d’âge à 64 ans, si tant est qu’elle soit accompagnée d’une accélération » de la durée de cotisation « pour arriver plus vite aux quarante-trois ans ». Le gouvernement « a répondu aux demandes » des syndicats réformistes, notamment concernant la pénibilité et l’emploi des seniors, assure-t-il. Avant de préciser : « Il y a une probabilité forte » que la réforme « passe par un projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale », avec l’objectif d’une adoption « d’ici fin mars ».

**Retraites : la bataille manquée de l’opinion**

Le gouvernement a fait le deuil de l’adhésion populaire sur sa réforme-phare, qui doit être dévoilée le 10 janvier

Ivanne Trippenbach

Le majestueux sapin haut de 4 mètres trône encore dans le vestibule de l’hôtel du Châtelet, qui abrite le ministère du travail. A chaque fois qu’Olivier Dussopt y passe, le ministre jette un œil aux épines grisonnantes qui s’affaissent sous le poids des globes dorés. Et dire que le projet de réforme des retraites était déjà mûr lorsque l’arbre de Noël rayonnait, début décembre 2022… Sa présentation avait été reportée au 10 janvier pour épargner les fêtes de fin d’année.

Le temps est venu, désormais, d’affronter la tempête. Pour un pouvoir en place, « ce n’est jamais plaisant », a consenti le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, mercredi 4 janvier, après le premier conseil des ministres de l’année.

Peu avant, Emmanuel Macron s’était fait sombre en appelant le gouvernement à « ne pas céder aux professionnels de la peur » et à « la conjuration des esprits tristes », tandis que la cheffe du gouvernement, Elisabeth Borne, priait les ministres de « résister aux vents contraires ». La veille à Matignon, elle-même, Olivier Dussopt et le patron de la CFDT, Laurent Berger, ont passé en revue le ballet qui va s’ouvrir, avec ses menaces et ses lignes rouges, et dont, au fond, personne ne veut vraiment.

Personne, sauf Emmanuel Macron. Le chef de l’Etat entend bien accrocher la réforme maudite au tableau de son second quinquennat et conserver l’habit réformateur qu’il revendique. Avec l’ambition de « continuer de transformer notre pays face aux corporatismes » ou « à la tentation de l’esprit de défaite », a-t-il insisté dans ses vœux aux Français. Mercredi, le président réélu il y a huit mois a demandé à Elisabeth Borne et à ses ministres de « l’audace ». Ces derniers s’apprêtent à dévoiler une réforme sans surprise ni chamboulement : il s’agit de maintenir le système à flot, pas de le refonder.

Emploi et compétitivité

Jusqu’au bout, la cheffe du gouvernement aura tenu à jouer la concertation, dans une chorégraphie renouvelée de rendez-vous à Matignon avec les syndicats et les responsables politiques. Trois mois de discussions ponctués de deux dîners élyséens, où le chef de l’Etat a jaugé les équilibres au sein de son camp et, entre les huîtres et le fromage, tranché sur la manière de procéder. Le temps de trouver un étroit terrain d’entente avec les partenaires sociaux sur des contreparties, comme la pénibilité ou la pension minimale à 85 % du smic.

Le pouvoir a ainsi focalisé le débat public tantôt sur la méthode – amendement au budget de la Sécurité sociale ou projet de loi à part ? Recours au 49.3 ou vote parlementaire ? – tantôt sur l’âge à atteindre pour percevoir sa retraite à taux plein. Les deux têtes de l’exécutif ont évoqué soit 65 ans, soit 64 ans couplé à l’accélération de la réforme Touraine – elle porte la durée de cotisation à quarante-trois ans d’ici à 2035. « La focalisation sur l’âge a fait penser aux gens qu’ils devront travailler trois ans de plus. C’est apparu injuste et brutal, alors que le déficit existe, mais n’est pas catastrophique », relève l’économiste Antoine Bozio, spécialiste des retraites.

Le think tank Terra Nova, dans une note parue fin décembre 2022, objecte que « les progressistes ne peuvent accepter de devoir choisir entre un coûteux statu quo et une réforme inéquitable qui fragilise les plus modestes », en déclinant des pistes alternatives.

Ni hausse des cotisations ni baisse du niveau des pensions a toutefois écarté le gouvernement. Emmanuel Macron ne change pas de grammaire sur l’épineux terrain fiscal et réitérait, le 31 décembre 2022, qu’« une société plus juste » ne l’est « pas par plus d’impôts ». Une « ligne rouge » reprise par Elisabeth Borne : l’effort demandé aux citoyens ne sera pas financier mais se mesurera en temps travaillé, pour préserver emploi et compétitivité.

Le reste s’est déroulé dans le huis clos des ministères. A quoi bon jouer la bataille de l’opinion ? M. Macron et ses proches ont tôt fait le deuil de l’adhésion populaire, eux qui martèlent que le débat a été tranché par l’onction du suffrage. « Quoi que l’on fasse, la question des retraites est anxiogène, estime M. Dussopt. Elle renvoie à la peur de la fin et oblige au retour sur le passé, qui réveille les échecs, les précarités, les séparations… Aucune réforme depuis 1981 n’a suscité d’adhésion. »

L’œil sur des sondages confidentiels de l’institut Kantar, l’exécutif sait que la réforme suscite au pire le rejet, au mieux la résignation. L’inconnue, pense-t-on à Matignon, sera l’ampleur des blocages et la longueur des cortèges. D’où l’attention accordée à Laurent Berger, déterminé à mobiliser en cas de relèvement de l’âge légal de départ. Sauf qu’à une semaine du jour J, un regret étreint le pouvoir : il aurait fallu faire reconnaître la nécessité d’une réforme. Tous ont relevé que la question a été posée à Elisabeth Borne, mardi, par une auditrice de Franceinfo, comme s’il fallait revenir au point de départ…

Quelle raison d’être ?

En privé, la première ministre s’agace que la confusion ait régné durant des mois sur la raison d’être d’une réforme : pour financer les services publics (santé, école…) ou réduire le déficit du système des retraites ? « Leur communication est floue parce qu’on ne sait pas où ils veulent arriver. Ils ont dramatisé la forme plutôt que le fond », souligne Franck Louvrier, spin doctor à l’Elysée à l’époque de la réforme des retraites de 2010.

Du temps où Eric Woerth avait repoussé l’âge légal à 62 ans, il insistait sur la sauvegarde de « notre pacte social issu du Conseil national de la Résistance ». Sous François Hollande, Jean-Marc Ayrault invoquait les « valeurs qui ont fondé ce régime » pour rehausser les cotisations. « Avec Borne, ils en ont fait un enjeu politique plutôt que de société, poursuit M. Louvrier. Ils se sont mis dans les mains d’organisations syndicales, soit moins de 10 % de la population. L’enjeu n’était pas de convaincre la CFDT, mais de parler aux Français. »

Dès le 18 septembre 2022, dans une interview féroce au Parisien, le président du MoDem François Bayrou avait appelé l’Elysée à ne pas « éluder l’échange nécessaire pour que les Français adhèrent ». Et à intégrer la réforme à une réflexion sur le rapport au travail.

« Quand on débat des retraites, on parle en réalité du travail, souligne le sociologue Luc Rouban, directeur de recherche au CNRS. C’est en France que le travail est le plus vécu comme une souffrance. La moitié des Français considèrent que leur travail n’est pas reconnu ni récompensé à sa juste valeur. Les raisons se cumulent : marché du travail fragmenté, diplômes qui payent moins, hiérarchies figées, politique du chiffre dans le service public, perte de sens des métiers… Il en découle une sacralisation des retraites, parce que c’est le moment où l’on peut profiter de la vie. C’est la récompense, l’horizon après une vie de labeur. Donc si on touche aux retraites, on touche au canot de sauvetage. »

« Il est plus facile de travailler plus longtemps quand on est heureux au travail, concède Olivier Dussopt. Mais c’est une autre échelle de temps, une bataille culturelle. »

Alors que M. Macron fait du travail la clé de voûte de sa politique, celui-ci n’est traité que par le prisme de la pénibilité. « Macron n’intègre pas la réalité de ce qu’est le travail pour les gens. Cette question aurait dû être abordée par la gauche, qui a raté le tournant de la social-démocratie », poursuit Luc Rouban, qui montre, dans La Vraie Victoire du RN (Presses de Sciences Po, 2022), que le malaise au travail est l’un des principaux moteurs du vote du Rassemblement national.

Quant à l’équité entre générations, l’exécutif l’aborde par la résorption de l’endettement. Traumatisé par le mouvement des « gilets jaunes » – qui avait conduit à abandonner la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) sur les pensions –, le pouvoir est décidé à placer l’effort sur les actifs plutôt que sur les retraités, bien que ces derniers disposent d’un niveau de vie et d’un patrimoine supérieurs au reste de la population. Loin du temps où Emmanuel Macron leur demandait un « petit effort », dans l’esprit de ses années d’inspecteur des finances qui décriait un système favorisant les seniors.

« Matrice financière »

Désormais, le chef de l’Etat protège les retraités, qui le lui rendent dans tous les sondages successifs. Alors qu’une écrasante majorité de Français rejette la retraite à 65 ans, les plus âgés soutiennent sans flancher le projet du gouvernement. « Sans doute la sociologie électorale de la majorité présidentielle et la forte propension à voter de nos aînés ne sont-elles pas totalement étrangères à ce choix », relève Terra Nova.

De fait, la réforme, présentée dans le cadre du programme pour la présidentielle de 2022, comportait aussi une visée électorale : supplanter Valérie Pécresse. Emmanuel Macron avait repris la proposition des 65 ans de la candidate du parti Les Républicains (LR) en l’enrobant dans un narratif sur le travail et le plein-emploi.

L’ambition d’une réforme de société appartient au passé. En 2016, Emmanuel Macron expliquait dans Révolution (XO Editions) que « nous ne pouvons plus nous contenter de bricolages ou d’une énième discussion sur tel ou tel paramètre ». « Le bon débat n’est pas tant entre ceux qui voudraient passer la retraite à 65 ans ou la laisser à 62 ans », poursuivait-il, en fustigeant un « système organisé de manière statutaire ».

Six ans plus tard, le président réélu a adapté son identité réformatrice au contexte de crise, où le thème du pouvoir d’achat a pris le pas sur celui des inégalités, et à son nouvel électorat issu de la droite. « On revient à une matrice financière, résume Antoine Bozio. En 2017, il s’agissait de rendre le système plus lisible et plus juste. Là, le récit est de travailler plus longtemps pour financer nos dépenses. »

C’était sans compter sur la première ministre. « C’est sa tête qui sera sur le billot », s’inquiétait-on à Matignon au début de l’hiver, où le report à 65 ans a provoqué des sueurs froides. La polytechnicienne a pesé pour redessiner un projet jugé, dans les couloirs feutrés de la Rue de Varenne, socialement injuste. Le 28 septembre 2022, Elisabeth Borne assurait à l’Agence France-Presse que la réforme prévoirait un « report progressif de l’âge de départ de quatre mois par an, aboutissant à 65 ans en 2031 ». Le 3 janvier, elle se contentait de rappeler que les 65 ans n’étaient pas « un totem ».

Le mélange des 64 ans et de la réforme Touraine mettrait davantage à contribution les plus aisés – autant « entrer à 64 ans », glissait-on à la mi-décembre 2022 – et permettrait de présenter la concession comme le fruit des concertations… Même si le projet ne comble ni les syndicats, ni le patronat, ni la droite LR et son nouveau président Eric Ciotti, et résorbera moins le déficit qu’imaginé. Qu’importe, la réforme paramétrique paraît désormais vitale au président héraut de la « transformation ».

**Les syndicats, unis contre la réforme, préparent la mobilisation**

Après trois mois d’échanges, les leaders des organisations de salariés restent totalement opposés au projet du gouvernement sur les retraites

Bertrand Bissuel

l’état d’esprit des leaders syndicaux n’a pas varié d’un iota malgré trois mois d’échanges avec le gouvernement sur la réforme des retraites  : ils sont vent debout contre la principale mesure de ce projet qui devrait repousser à 64 ou à 65 ans l’âge d’ouverture des droits à une pension, conformément à un engagement de campagne d’Emmanuel Macron. Reçus à tour de rôle, mardi 3 et mercredi 4 janvier, par la première ministre, Elisabeth Borne, ils ont exprimé, à l’issue de leur entretien, une immense frustration, donnant le sentiment que le dialogue avec l’exécutif avait tourné à vide. Ils ont, au passage, réaffirmé leur volonté de s’opposer, tous ensemble, à un chantier dont les grandes lignes doivent être dévoilées le 10 janvier.

L’amertume de Laurent Berger était palpable, juste après son rendez-vous à Matignon. Le secrétaire général de la CFDT a évoqué un « dernier tour de piste » qui ne lui a « pas [appris] grand-chose », en dehors du fait que le pouvoir en place était résolu à faire « travailler plus longtemps » la population. D’après lui, très peu d’« éclaircissements » ont été apportés sur des thèmes cruciaux : la prévention de l’usure professionnelle, le maintien en activité des travailleurs âgés, les dérogations pour ceux qui sont entrés avant 20 ans sur le marché de l’emploi afin qu’ils puissent prendre leur retraite de façon anticipée, la revalorisation du minimum de pension à hauteur de 85 % du smic, etc.

« Inacceptable »

« On n’a pas avancé », a renchéri Frédéric Souillot, le numéro un de Force ouvrière, déplorant le manque de considération dont l’exécutif a fait preuve, à ses yeux, face aux « propositions » de sa confédération. « Ce que j’aurais aimé (…), c’est que le président de la République et son gouvernement cherchent le consensus social pour pouvoir l’imposer à une Assemblée nationale (…) où il n’[a] pas de majorité absolue, a confié François Hommeril, le président de la CFE-CGC. Ça aurait eu de la gueule. » Mais cette option n’a pas « été retenue », a-t-il regretté. Pour son homologue de la CGT, Philippe Martinez, c’est la preuve que M. Macron « veut une réforme dogmatique qu’il a décidé de faire sans tenir compte de l’avis des syndicats ».

De là à soutenir que la consultation des partenaires sociaux depuis octobre 2022 n’a servi à rien, il y a toutefois un pas, que peu de monde franchit. Plusieurs responsables syndicaux ont même reconnu que des « choses intéressantes » avaient été obtenues, selon la formule de Cyril Chabanier, le président de la CFTC, qui – sans entrer dans les détails – a cité des dispositions en matière de pénibilité au travail et d’emploi des seniors. S’agissant des personnes ayant accompli de longues carrières, il semble que les scénarios gouvernementaux aient évolué : l’idée d’introduire de nouvelles règles pour ceux qui ont commencé à travailler avant 18 ans n’était pas dans la maquette initiale, à en croire des sources au cœur du dossier.

Il y a donc « quelques éléments qui vont dans le bon sens », a déclaré Laurent Escure, le secrétaire général de l’UNSA. Mais ils « sont trop peu nombreux » et « trop peu importants », a-t-il aussitôt ajouté. Si le report de l’âge légal est confirmé le 10 janvier – ce qui paraît acquis –, « l’affrontement » est inéluctable. « Ça fait un mois et demi que j’ai écrit à nos réseaux militants pour qu’ils se préparent à la mobilisation », a précisé M. Escure, dont l’organisation, à l’échelon national, n’est pourtant pas assimilée à un repaire de jusqu’au-boutistes. Connue pour sa modération, la CFTC ne descend « pas souvent dans la rue », a rappelé son patron, M. Chabanier : « Si on y va, c’est que vraiment (…) cette mesure est inacceptable. »

Il s’agit d’une configuration peu courante, comme l’a souligné M. Martinez en ironisant sur « l’exploit » réalisé par l’équipe au pouvoir : « Ça faisait douze ans que l’ensemble des [syndicats] ne s’étaient pas unis dans ce pays contre une réforme. » Une allusion au mouvement social qui, en 2010, avait combattu – sans succès – un texte consacré, là aussi, aux régimes de pension, avec un décalage de l’âge légal de 60 à 62 ans. Les organisations de salariés ont prévu de se rencontrer peu après la présentation du projet par Mme Borne pour définir les modalités et le calendrier de la riposte. « On sait comment on entre dans un conflit social, on ne sait pas comment on en sort », a lâché M. Escure, en mettant en garde le gouvernement contre la « colère » qui monte.